
Comparaison des sites Web en matière d'information législative

par Maureen Martyn

Ces quelques dernières années, les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ont commencé à publier et diffuser leurs documents législatifs sur le Web. Aujourd'hui, les électeurs intéressés peuvent suivre les débats du gouvernement chez eux, dans leur bureau ou dans une bibliothèque publique. Le présent article examine plusieurs questions relatives à cet aspect de la révolution de l'information. Seuls les sites ouverts au grand public sont visés par cette étude. Les sites Intranet, où l'information est réservée aux personnes travaillant au sein des institutions, n'ont pas été examinés. Cet article, basé sur l'état de ces sites à la fin du mois d'août 1997, tente de faire quelques propositions constructives pour le développement futur de ces sites et met également l'accent sur quelques considérations plus vastes dont il faut tenir compte lorsqu'on traite de l'information parlementaire.

C'est pour des raisons économiques que la technologie numérique s'est imposée. La version de la plupart des publications législatives modernes commence par être numérique. L'impression, le stockage et la distribution représentent les coûts réels. Avec la publication et la diffusion sur le Web, les coûts d'impression sont transmis à l'utilisateur final.

La diffusion sur le Web peut également accroître la disponibilité, étant donné que les sites sont ouverts 24 heures sur 24. Malheureusement, on confond souvent disponibilité avec accessibilité. Grâce à la publication sur papier, les documents législatifs sont disponibles dans n'importe quelle bibliothèque de dépôt. Le Hansard, les journaux et les délibérations des comités renferment des index qui permettent aux utilisateurs d'explorer ces documents par sujet. Certains de ces points d'accès ont été perdus lors du transfert au Web et il est devenu beaucoup plus difficile de trouver certains documents.

Le présent article examine le contenu, l'accessibilité et la conception de chacun des sites législatifs au Canada. Souvent, de l'information secondaire, tels que les rouages du corps législatif ou de l'information touristique, figurent dans ces sites et font également l'objet de cette étude.

L'Internet parlementaire (www.parl.gc.ca)

Ce qui est offert : L'Internet parlementaire diffuse les débats parlementaires du Sénat du Canada et de la Chambre des communes. Les débats, les journaux et les délibérations des comités de la 35^e législature (1993-1997) sont disponibles pour les deux chambres en français et en anglais. Le Sénat présente la photo, l'adresse et la biographie des sénateurs, tandis que la Chambre des communes présente plusieurs listes, mais pas d'adresse. Une mise à jour sera peut-être faite pour la nouvelle législature.

Pour le visiteur virtuel, une visite en ligne donne des détails intéressants sur chaque chambre ainsi que sur la Bibliothèque du Parlement. Pour ceux qui souhaitent se rendre sur place, l'information pour les visiteurs est disponible.

Ce qui est accessible : Le visiteur peut être submergé par la longueur et le nombre des documents disponibles. Les outils

Maureen Martyn est bibliothécaire Internet à la Bibliothèque du Parlement, à Ottawa.

de navigation, y compris les icônes, ne sont pas les mêmes pour la Chambre, pour le Sénat, ainsi que d'un document à l'autre. Cela peut désorienter.

Un moteur de recherche puissant et convivial permet de contourner certaines de ces difficultés. Les options de recherche englobent les publications individuelles ainsi qu'une recherche par mot-clé de toutes les publications. Une recherche de l'ensemble des publications sur le contrôle des armes à feu a donné des douzaines de documents, sans indication de leur nombre, la biographie d'un sénateur étant jugée le document le plus pertinent. L'index du hansard des deux chambres est également disponible à l'aide de ce moteur de recherche et donne des réponses pertinentes plus précises.

À noter : Le contenu de l'Internet parlementaire est étendu, mais la navigation n'est pas facile. Des groupements de publications plus serrés et plus centralisés faciliteraient l'accès aux centaines de personnes qui visitent ce site pour des mises à jour quotidiennes. Enfin, le retrait, sans adresse de réexpédition, de certaines sections des délibérations de la 35^e législature du site Web a causé beaucoup d'inquiétude. Bien que ces sections aient été rétablies, il est à espérer que toute tentative d'archivage futur sera indiquée bien à l'avance afin de permettre aux bibliothèques et aux chercheurs d'avoir accès à ces documents importants.

Québec (www.assnat.qc.ca)

Ce qui est offert : On retrouve toutes les principales publications parlementaires sur ce site, y compris les débats — d'abord les transcriptions heure par heure et ensuite les versions finales. Le processus est repris pour les comités. Les rapports importants sont énumérés à part. Les projets de loi, d'intérêt privé et d'intérêt public, sont énumérés dans la table des matières, mais peu sont disponibles sur ce site Web.

La biographie et la photo de tous les députés sont disponibles et indexées par nom et par circonscription. Il y a peu d'information sur l'historique et le rôle de l'Assemblée nationale.

Ce qui est accessible : Chaque publication est consultable par mot-clé et donne des résultats rapides, mais peu précis. Une recherche des débats par le mot-clé "tabac" a donné des douzaines de documents sans qu'aucun ne se démarque des autres en matière de contexte.

La liste des projets de loi est un peu déroutante. Une version est disponible sous forme HTML en cliquant sur le titre; une autre est disponible sous forme de fichier PDF en cliquant sur le numéro du projet de loi. La version officielle n'est disponible qu'auprès de Publications Québec. Dans tous les cas, cette liste ne comprend pas suffisamment de projets de loi; elle n'est donc ni fiable ni utile.

À noter : Le plus gros défaut de ce site, par ailleurs logiquement construit, est la page d'accueil. Une fois téléchargée, cette page présente une très belle photo de l'Hôtel

du Parlement. Malheureusement, l'attente peut être atrocement longue et certains explorateurs sont incapables d'afficher une page aussi complexe. Compte tenu de la netteté et de la clarté des autres pages de ce site, la page d'accueil a un effet de dissuasion.

Ontario (www.ontla.on.ca/findex.htm)

Ce qui est offert : Le hansard, les délibérations de comités, l'état des projets de loi, les procès-verbaux, les feuillets, l'état des travaux et d'autres documents.

L'information sur les députés provinciaux est conviviale. On a accès à l'information, y compris aux photos et biographies, de plusieurs façons. La recherche par mot-clé est également possible. La section Services et renseignements renferme de l'information de toute sorte, notamment sur la tradition parlementaire de l'Ontario, le rôle de l'Assemblée législative et la boutique de cadeaux.

Ce qui est accessible : La recherche de documents n'est pas facile. Il ne semble pas y avoir d'index des débats ou des documents des comités. Les documents sont énumérés par ordre chronologique. Pour suivre les travaux quotidiens, cela ne pose pas problème. Une recherche rapide par sujet est toutefois impossible.

Le lien à l'index principal est ce qu'il y a de plus décevant. L'index renferme des liens à d'autres fichiers du site, y compris le hansard et divers documents de comités, mais il ne contient pas d'index des documents eux-mêmes. En tant que chercheuse Internet, j'ai trouvé cette utilisation du terme index tout à fait trompeuse.

À noter : Les fichiers, comme celui sur le rôle de l'Assemblée législative, sont incomplets ou renferment des erreurs de langage hypertexte (HTML). La section Services et renseignements renferme des liens aux trois sites externes des caucus. Il n'est pas clairement indiqué que ces sites sont externes et on ne les a pas inclus sous la rubrique Liens avec d'autres sites Web.

Colombie-Britannique (www.legis.gov.bc.ca)

Ce qui est offert : Les options immédiates comprennent une recherche variée par mot-clé des débats, des projets de loi ou de l'information au sujet des députés provinciaux. Les documents qui figurent dans la table des matières visent la session en cours seulement, mais les sessions préalables sont quand même disponibles et consultables. On retrouve dans la table des matières les ordres du jour, l'état des projets de loi, les procès-verbaux, le hansard et quelques délibérations de comités.

Les députés provinciaux sont énumérés par ordre alphabétique et par circonscription. Ce site présente la photo et une courte biographie de chacun d'eux, ainsi que la façon de les contacter. Bien que ce site ne renferme pas d'information approfondie au sujet de l'historique de l'Assemblée législative

ou du rôle du Parlement, il ne prétend pas le faire non plus. Le président indique clairement, dans un message, que le site a pour rôle de mettre à la disposition des visiteurs, de façon opportune, les documents législatifs de l'Assemblée.

Ce qui est accessible : Les visiteurs fréquents ont facilement et rapidement accès aux votes récents et même aux bleus du hansard. Les chercheurs qui ont besoin d'une analyse plus approfondie peuvent utiliser le moteur de recherche pour trouver les documents par sujet ou par type de document pour toutes les sessions. De brèves explications des documents, des procédures législatives et d'autres renseignements importants (y compris sur le droit d'auteur) sont facilement accessibles pour les utilisateurs novices, sans être agaçantes pour le visiteur expérimenté. En outre, la conception simple est facile à charger et à suivre. Une version texte seulement de la page d'accueil est disponible pour les personnes ayant une déficience visuelle et pour les utilisateurs d'explorateurs de textes.

À noter : Site réussi. Présentation simple, sans fioritures.

Alberta (www.assembly.ab.ca/)

Ce qui est offert : Le hansard, l'état des projets de loi, un répertoire des députés provinciaux qui comprend les portefeuilles, des biographies et des photos. Ce site offre un guide du citoyen qui renferme beaucoup d'information au sujet du processus législatif en Alberta. Des renseignements sur des programmes spéciaux pour étudiants, des visites et des événements spéciaux sont également diffusés. Les communiqués sur les séances des comités se trouvent sur le site du gouvernement de l'Alberta.

Ce qui est accessible : Comptant parmi les pionniers de l'information législative sur Internet au Canada, l'Alberta propose une recherche facile et conviviale du hansard et d'autres documents sur une période de près de cinq ans. Ce site renferme beaucoup d'options de recherche, qu'il s'agisse de la liste des députés, du hansard ou d'une seule session. L'état des projets de loi est inclus, mais leur texte ne figure pas sur ce site.

À noter : Ce site renferme des graphiques à moyenne échelle qui sont supportables, vu la richesse du contenu.

Saskatchewan (www.legassembly.sk.ca/)

Ce qui est offert : Les débats et les projets de loi sont énumérés par date dans ce qui est appelé l'index. Les délibérations des comités et d'autres renseignements sur ces derniers sont à part. Ce site renferme des liens distincts pour l'information destinée aux visiteurs et l'information éducative.

Ce qui est accessible : Le hansard, les délibérations de comités, les journaux et les projets de loi peuvent être consultés individuellement ou simultanément grâce à un moteur de recherche polyvalent par mot-clé. Cette approche directe permet une navigation très réussie. La seule petite plainte que j'ai à formuler concerne l'index du site. Cette page énumère les fichiers du hansard et les projets de loi disponibles et relie à

l'index de la bibliothèque. Là encore, l'utilisation du mot index est un peu trompeuse.

Manitoba (www.gov.mb.ca/leg-asmb/index1.html)

Ce qui est offert : Si vous avez la patience d'attendre le chargement du graphique intéressant mais énorme de la page d'accueil, vous trouverez une liste partielle des documents législatifs. Le hansard s'y trouve — chaque jour, un index sommaire permet, par exemple, la recherche des questions orales seulement. Les avis de convocation des comités figurent dans l'information sur l'Assemblée législative. L'information secondaire sur les députés provinciaux, la composition des caucus et le cabinet du président y figure également.

Ce qui est accessible : Il n'y a pas d'index pour le hansard ni non plus de fonction recherche globale. La recherche par sujet est pratiquement impossible. Il s'agit essentiellement d'un site de stockage de documents et non d'une collection de documents.

À noter : Le Manitoba a été un pionnier de la diffusion du hansard sur le Web. Malheureusement, cette province a raté l'occasion de s'améliorer au fil du temps.

Nouveau-Brunswick (www.gov.nb.ca/legis/indexfr.htm)

Ce qui est offert : Ce site de portée globale (des liens avec le Nouveau-Brunswick et le Canada figurent dans la table des matières) offre un contenu varié. Les documents législatifs disponibles comprennent les journaux, l'état de la législation, la composition des comités et les discours du trône et du budget. Certains documents de travail des comités sont également disponibles.

Ce site bilingue donne également de l'information sur le processus législatif au Nouveau-Brunswick et diffuse des communiqués. L'information au sujet des députés provinciaux inclut le nombre de sièges par parti ainsi que le nom des députés par ordre alphabétique, par circonscription ou par parti. Des biographies sont présentées pour les membres du Cabinet seulement. Les liens hypertextes aux députés par parti sont des liens de courrier électronique.

Ce qui est accessible : La fonction recherche permet de rechercher tous les documents du serveur du gouvernement du Nouveau-Brunswick. Les internautes qui tiennent à avoir le compte rendu exhaustif des débats sur le Web ne le peuvent pas.

À noter : Le site est excellent sur le plan de la présentation et de la conception mais, en règle générale, le contenu est pauvre. Ce site gagnerait à renfermer les projets de loi et les débats.

Nouvelle-Écosse (www.gov.ns.ca/leg/index.htm)

Ce qui est offert : Ce site renferme le hansard, la composition des comités, le calendrier de leurs séances et leurs

délibérations, lorsque celles-ci sont disponibles, ainsi qu'un répertoire exhaustif des députés provinciaux.

La législation y figure également, y compris un index selon le titre ou le numéro et l'état de la législation. On y trouve aussi les lois. Il est intéressant de noter que la Nouvelle-Écosse donne, pour chaque type de document, des renseignements sur l'abonnement sur copie-papier. L'information aux visiteurs, un historique de l'Assemblée législative et une explication du processus législatif sont également donnés.

Ce qui est accessible : La Nouvelle-Écosse propose une table des matières simple et très réussie des publications disponibles. L'information sur les documents est pratique, mais, là encore, elle n'est pas agaçante pour l'internaute expérimenté. Il s'agit d'un autre cas où l'accent est mis sur le contenu; cependant, l'accès n'est pas facilité vu l'absence d'index ou de moteurs de recherche utiles. Pour l'utilisateur régulier, ce système de documentation est excellent. En tant que collection de documents, il y a trop peu de points d'accès pour que la recherche par sujet soit possible.

Île-du-Prince-Édouard (www.gov.pe.ca/leg/index.asp)

Ce qui est offert : Le site de l'Île-du-Prince-Édouard est l'un des rares sites législatifs qui tire parti des caractéristiques multimédias du Web. À partir de la page d'accueil, un utilisateur bien équipé peut visiter l'Assemblée ou écouter les débats en temps réel. Les débats audio sont archivés pour ceux qui les ont manqués.

Ce qui est accessible : Le hansard est disponible en fichiers texte à l'aide d'un moteur de recherche de qualité supérieure. Un lien à l'état des projets de loi figure sur la page d'accueil, mais ce document n'a pas fourni de données la dernière fois que je l'ai essayé. Dans une barre verticale de chargement agréable et facile d'utilisation se trouvent des liens à l'annuaire téléphonique du gouvernement provincial ainsi qu'à l'information aux visiteurs. Le guide du visiteur traite de toute l'île et ne relie pas facilement à l'information sur l'Assemblée législative.

L'information sur les députés provinciaux figure dans la table des matières. Les députés sont énumérés par circonscription, mais non par ordre alphabétique. Heureusement, une fonction recherche globale permet de dénicher les détails dans n'importe quel document du site Web législatif.

À noter : L'accès audio et visuel en temps réel constitue une excellente utilisation des possibilités du Web. Le lien au guide du visiteur et à la table des matières amène l'utilisateur en dehors du site législatif de la province vers des pages d'information plus générales sur l'île. À moins d'indication contraire, tous les liens d'une page de table des matières devraient provoquer l'affichage d'un autre document. Cela aide l'utilisateur qui, de toute évidence, a choisi ce site pour trouver les fichiers dont il a besoin.

Terre-Neuve et Labrador (public.gov.nf.ca/house)

Ce qui est offert : On trouve sur ce site le répertoire des députés provinciaux ainsi que de l'information sur les comités et le président. On retrouve dans ces documents des listes des députés, mais pas de photo ni de biographie.

Le compte rendu textuel des délibérations du comité permanent des comptes publics est disponible par un lien distinct de la page d'accueil. L'information sur la composition de l'assemblée et la session parlementaire en cours est bien en évidence sur la page d'accueil.

Ce qui est accessible : L'information sur les comités est donnée par date et non par comité. Il faut choisir l'année, dérouler ensuite une liste chronologique pour trouver l'information pertinente. Malheureusement, les liens hypertextes aux séances de comités n'amènent qu'aux avis de convocation.

À noter : Un très grand graphique de la chambre occupe presque toute la page d'accueil. Les liens aux documents eux-mêmes sont pratiquement perdus dans le coin inférieur droit.

Territoires du Nord-Ouest (www.gov.nt.ca/hansard/index.html)

Ce qui est offert : Les documents législatifs sont disponibles à la page d'accueil du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest en cliquant sur le lien " Politics ". Des liens de courrier électronique aux députés sont également prévus dans l'annuaire téléphonique général du gouvernement. Un paragraphe d'introduction informe les visiteurs de la nature du processus législatif dans les Territoires.

Ce qui est accessible : Un moteur de recherche est prévu pour le hansard. Une copie du hansard est également disponible en WordPerfect. On peut chercher le site entier, y compris l'annuaire téléphonique du gouvernement.

À noter : Bien que l'information législative s'y trouve, il n'y a pas de site spécialisé pour le processus législatif. Excellente conception graphique pour un site d'information générale.

Territoires du Yukon (www.gov.yk.ca/francais/assem.htm)

Ce qui est offert : Le hansard, les bleus du hansard et le feuilleton sont disponibles sur le site anglais de l'Assemblée législative. Par ailleurs, le numéro de bureau et de téléphone des députés se trouve dans l'annuaire téléphonique général du gouvernement. L'information au sujet du Cabinet est également disponible. La page sur les lois est en chantier, tout comme celle du chef du gouvernement.

Ce qui est accessible : Le hansard est doté d'une liste chronologique et d'un moteur de recherche globale solide. Comme on peut s'y attendre, seuls le feuilleton et les bleus du jour sont disponibles (au moment de la séance). La table des

matières est un peu déroutante, l'Assemblée législative apparaissant comme une sous-catégorie du gouvernement.

À noter : Il est très déconcertant d'avoir des liens de la table des matières (chef du gouvernement, lois) sans contenu. Les liens à l'information devraient être offerts lorsque l'information existe, pas avant.

Conclusion

Les graphiques excitants sont amusants, mais la plupart des visiteurs des sites législatifs ne veulent qu'une seule chose : de l'information. À l'heure actuelle, la plupart des chercheurs Web frustrés peuvent contacter la bibliothèque de dépôt la plus proche pour obtenir la copie-papier du hansard ou des rapports de comités. Bien sûr, les imprimés ne sont pas aussi à propos, mais, dans tous les gouvernements — à l'exception du gouvernement fédéral —, ils sont toujours disponibles. Les bibliothécaires spécialistes des documents du gouvernement prévoient une élimination progressive du dépôt du hansard et d'autres documents législatifs dans les années à venir. Il est à espérer que les assemblées législatives seront alors prêtes à offrir un accès clair et précis aux collections de documents sur le Web.

Il ne suffit pas d'avoir un bon moteur de recherche pour avoir accès aux sites. L'accès peut être refusé à ceux qui ne sont pas branchés sur Internet. Certains sites ne sont pas accessibles aux

explorateurs de textes ou aux fureteurs prévus pour les personnes ayant une déficience visuelle. De toute évidence, les efforts du Canada en matière d'accès aux documents législatifs ont toujours été incomplets. Tous les gouvernements ont fini par se rendre compte de l'importance de publier les travaux parlementaires et de fournir un accès à ces collections. Ces instruments de la démocratie sont transférés maintenant au Web. Il ne faut pas oublier le principe de l'accès au compte rendu des travaux du gouvernement.

Serons-nous toujours en train de surfer sur le Web en l'an 2000? Posez donc la question aux inventeurs de la technologie gopher, qualifiée de révolutionnaire il y a sept ans et qui, aujourd'hui, a pratiquement disparu de l'Internet!

Malgré les énormes progrès de la révolution technologique, tous les archivistes savent que le papier reste toujours le support de données le plus fiable. Éliminer la publication sur papier de ces documents historiques et culturels importants peut mettre en péril leur accessibilité dans l'avenir.

Note de la rédaction : Maureen Martyn a conçu un tableau de liens aux documents législatifs disponibles sur chacun des sites Web. On peut le consulter sur le site de la *Revue parlementaire canadienne*.
http://www.parl.gc.ca/infoparl/home_f.htm